



## CHAMPIONNAT INDIVIDUEL PISTOLET LIBRE CI-PL

### DISPOSITIONS D'EXECUTION – TIR DE QUALIFICATION 2018

#### 1. Base

Règlement de la FST CIPL-P50 doc.4.04.4401 édition 2018 (anciennement 4.54.01)

#### 2. Inscription

Dès réception des inscriptions le responsable cantonal vous fera parvenir pour les trois tours, les autocollants cible papier, autocollants cible électronique ainsi que la feuille de stand.

#### 3. Délais

Du 1<sup>er</sup> avril au 31 juillet 2018

#### 4. Annnonce des résultats

Les feuilles de Stand qui parviendraient après ce délai ne seront pas prises en considération.

**Sur chaque feuille de stand doit être indiqué l'adresse Mail du participant ainsi que la confirmation de sa participation à la Finale !**

**Les qualifiés pour la finale seront avertis et invités par Mail. C'est pour cette raison que l'indication de l'adresse e-mail est indispensable lors de l'annonce des résultats.**

#### 5. Finances

La finance de participation pour les 3 tours est de Fr. 35.- **à payer sur le compte 6068**

#### 6. Catégories

Juniors	U17 - U21	15 à 20 ans
Elite		21 à 45 ans
Séniors		46 à 59 ans
Vétérans et Séniors-Vétérans		dès 60 ans

**Le championnat individuel au pistolet libre peut également être tiré sur appui.  
Le nombre de coups par tour sera de 50.**



## **7. Distinction**

Chaque participant qui en a droit reçoit une carte couronne.

## **8. Limites de distinction**

<b>Cartes-couronne</b>	<b>12.00 Frs</b>	<b>8.00 Frs</b>
U17 / SV	482	462
U19 / U21 / V	488	468
E / S	500	480
Séniors sur appui (SA)	450	440
Vétérans sur appui (VA)	445	435
Séniors-vétérans sur appui (SVA)	440	430

## **9. Finale**

**Samedi 8 septembre 2018**

**Lieu : Lausanne stand de Vernand**